

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Enquête publique du 28 octobre au 28 novembre 2013

Le SCoT du Pays d'Auray fixe, pour les 15 prochaines années, les orientations générales d'organisation et d'aménagement de l'espace en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, de développement économique,...

A quoi sert l'enquête publique ?

L'enquête publique permet aux habitants d'exprimer leur avis sur le projet de SCoT, document fondateur pour l'avenir de notre territoire.

Où se déroule-t-elle ?

- Dans les mairies d'Auray, Belz, Carnac, Le Palais, Pluvigner, Quiberon, Saint Philibert
- Au Syndicat Mixte du Pays d'Auray
Espace Tertiaire Porte Océane 2 - rue du Danemark
BP 20335 - 56403 AURAY Cedex

Comment s'exprimer ?

- en complétant le registre à votre disposition dans chaque lieu d'enquête publique
- en transmettant vos remarques par courrier à :
Syndicat Mixte du Pays d'Auray
à l'attention de M. Le Président de la commission d'enquête pour le SCoT Pays d'Auray
- en rencontrant un commissaire enquêteur lors des permanences prévues en Mairie :

Auray* Lundi 28 octobre 14-17h
Jeudi 28 novembre 14-17h

Belz Mercredi 27 novembre 14-17h

Carnac Jeudi 31 octobre 14-17h

Le Palais Mardi 19 novembre 9h15-12h15

Pluvigner Mardi 5 novembre, 14-17h

Quiberon Samedi 9 novembre, 9-12h

St Philibert Jeudi 14 novembre, 14-17h

* Auray : Services techniques et urbanisme, Pôle du Penher, 18 rue du Penher

Dans les 8 lieux
d'enquête publique :

- les panneaux de présentation du SCoT
- le dossier complet d'enquête publique

